

RUE 189

Journal de l'inter-région

SNAD CGT

11
+
30
+
34
+
48
+
66

Numéro 23



Déclaration liminaire CAPL cat. A, B et C du 12 décembre 2013

Monsieur le président,

Nous arrivons au terme d'une année qui marquera à plus d'un titre les mémoires. En effet, 2013 s'est révélée comme une des plus mauvaises périodes que notre administration a traversée depuis une vingtaine d'années.

C'est l'année durant laquelle le dialogue social a été totalement rompu sur une aussi longue durée. Le refus catégorique de la direction générale et du ministère d'engager un débat - nécessaire et ouvert - sur les enjeux du service public douanier, a conduit tous les syndicats douaniers à se rassembler pour faire front contre le projet stratégique « douane 2018 ».

Dès le début de l'année, les syndicats - tous - ont exprimé leur désaccord avec la démarche de l'administration qui ne visait qu'à faire entériner, d'une manière ou d'une autre, des choix déjà bien arrêtés, des choix destructeurs pour les services et l'emploi douanier.

Il n'est pas difficile d'ailleurs aujourd'hui de ressortir l'attirail argumentaire produit par la DG en début d'année sur son projet stratégique et de le comparer au contenu du PSD soumis au comité de réseau le 15 novembre dernier pour confirmer cette appréciation.

Personne ne doit être surpris aujourd'hui de ce qui se passe, des projets de l'administration contenus dans son PSD, des annonces budgétaires pour la douane, de la rupture du dialogue social, du malaise qui grandit et qu'expriment les personnels et, phénomène plus récent, du désaccord de plus en plus affirmé de la part de membres de la hiérarchie douanière avec les projets annoncés.

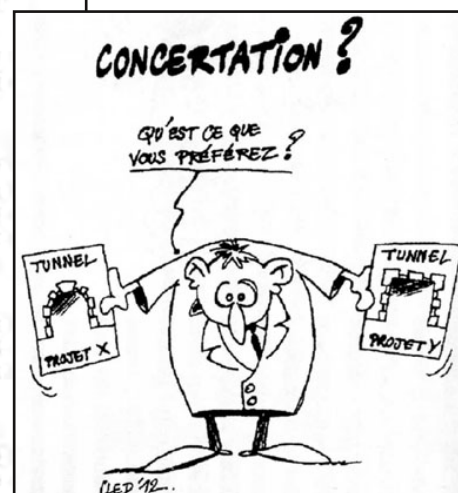
Face à cette situation, c'est une riposte exceptionnelle qui s'est organisée tout au long de cette année et qui déjà se projette sur les premiers mois de 2014. En effet, dans un cadre intersyndical, l'ensemble des organisations représentatives des personnels ont construit des éléments de riposte à la hauteur des enjeux et des aspirations des personnels.

Dès le mois de janvier, les douaniers se sont mobilisés un peu partout dans les directions, et particulièrement sur la DI de Montpellier, à l'occasion du CT Local du 24 janvier 2013. Le nombre d'agents en grève et présents à la DI ce jour-là était bien significatif d'un ras le bol des suppressions d'emplois et des restructurations de services, et l'expression de craintes de plus en plus fortes pour l'avenir de chacun.

Convaincus qu'on ne défend pas la douane pour les douaniers, mais d'abord pour l'intérêt que représentent ses missions, dans leur ensemble, les syndicats ont décidé d'organiser des états généraux de la douane, en région, et au niveau national.

S
P
E
C
I
A
L

CAPLI



SOMMAIRE :

- page 1 : déclaration liminaire
- page 2 : suite... Compte-rendu de la CAPLI catégorie A.
- page 3 : Comptes-rendus CAP AC1, AC2, ACPACP et ACP2
- page 4 : CR CAP catégorie B

Compte rendu CAPL Mutation catégorie A du 12 décembre 2013.

Une déclaration liminaire intersyndicale en présence de tous les élus a été lue par le SNAD CGT en ouverture des CAP pour les catégories A, B et C.

L'intersyndicale a rappelé son opposition ferme au projet stratégique Douane 2014-2018 et sa lutte contre les suppressions d'emploi à travers les dernières mobilisations des personnels.

Une lettre ouverte reprenant les revendications de l'intersyndicale nationale a été remise au DI et aux DR présents.

Le DI regrette la rupture du dialogue social aussi bien au niveau local que national en ce qui concerne le PSD et nous a affirmé qu'il ne fallait pas forcément faire de lien entre ce projet et les suppressions d'emplois issues de décisions politiques.

On peut être perplexe face à cette réponse lorsqu'on analyse les disparitions de services et d'emplois induites par ce Projet Sinistre de Destruction (PSD) !

Déroulement de la séance :

Le secrétariat adjoint a été assuré par La CFDT.

Approbation des PV du TA IR3 et IP 2 du 05/11/2013.

Examen des demandes exprimées pour la constitution du tableau de mutation 2014.

13 demandes de mutation déposées (10 inspecteurs, 2 IR3 et 1 IR2).

12 demandes sur la DR de Montpellier et 1 sur la DR de Perpignan.

L'ensemble des demandes y compris les changements de branche et les postes à profil ont reçu un avis favorable de la part de l'administration.

Une seule réserve sur une demande pour les DOM concernant la durée de séjour minimale de 2 ans en métropole devra être examinée en CAPC.

La constitution du tableau a été votée à l'unanimité par la parité administrative et syndicale.

Les élus de la catégorie A :

François BIAUSSAT

Jean-Christophe ALBRICH

D'emblée, la proposition a été faite à la direction générale de participer à cette démarche, ce qu'elle a refusé catégoriquement de faire. Force est de constater qu'à aucun niveau de l'administration, nous n'avons été soutenus, pas même encouragés dans notre démarche.

Certaines personnes bien intentionnées de la DG n'avaient d'ailleurs pas hésité à prédire l'échec de notre démarche d'ouverture, claironnant que nous n'aurions jamais l'autorisation d'organiser les états généraux de la douane au Comité Economique, Social et Environnemental (CESE) à Paris. Eh bien, non seulement les états généraux se sont déroulés sous l'égide du CESE, mais ils ont connu le succès que vous savez en terme de participation et dans leur contenu.

La bataille que nous avons engagée contre le PSD ne s'achève pas là. C'est d'ailleurs ce que révèle la participation de 1600 douaniers au rassemblement devant Bercy le 21 novembre dernier.

Nous avons noté aussi tout au long de l'année, au travers des initiatives qui ont été menées localement et nationalement, que ce qui touchait à la douane ne laissait pas l'opinion publique indifférente. Nous allons donc poursuivre nos initiatives en direction de l'opinion publique et des médias.

En cette période d'achats plus importants pour les fêtes de fin d'année, l'intersyndicale nationale a proposé aux personnels d'aller à la rencontre des citoyens/consommateurs pour discuter librement avec eux des missions douanières et de la nécessité de stopper immédiatement les suppressions d'emplois et le démantèlement de nos services. Des actions s'organisent un peu partout depuis, cela s'est fait notamment sur le Perthus samedi dernier, et nous serons de nouveau dehors après-demain, samedi 14 décembre, sur la zone commerciale de Carrefour de Balaruc, de Cap Costières à Nîmes, de Narbonne, au Perthus et à Porta

Nous ne pouvions participer à cette CAP Locale, étape importante pour les agents dans l'élaboration de tableau annuel des mutations 2014, sans évoquer la situation dans laquelle nous nous trouvons, nous bien sûr, mais vous aussi, aujourd'hui. Nous souhaitons d'ailleurs à cette occasion vous transmettre, en main propre, la lettre ouverte aux directeurs rédigée par l'intersyndicale douanière. Cette démarche est singulière. Nous formulons tous l'espoir que vous en mesurez la gravité et que les personnels peuvent compter sur votre soutien dans leur action de défense du service public douanier.

Les représentants CFDT, CFTC, CGT, Solidaires, UNSA et USD-FO
CAP Locale cat. A, B et C.



Compte rendu CAPL Mutation AC1 et AC2 du 12 décembre 2013.

Le secrétariat adjoint a été assuré par la CFDT
Approbation à l'unanimité du PV de la CAPL AC1 et AC2
recours en évaluation du 13/09/13

Examen des demandes exprimées pour la constitution
du tableau de mutation 2014

- 10 demandes initiales de mutation ont été déposées sur la DR de Perpignan
- 2 radiations totales ont été enregistrées
- 2 demandes sur des postes à profil ont été faites
- 3 changements de branche de Surv en CO
- 5 demandes de rapprochement de conjoint. Les agents ont jusqu'au mois de Mars 2014 pour fournir le bulletin de salaire du conjoint.
- 1 demande sur un poste à profil a reçu un avis réservé

La constitution du tableau a été votée à l'unanimité par la parité administrative et syndicale.

Les élus de la catégorie AC1 et AC2 :

Marcelle ALRIC
Valérie POMA



Compte rendu CAPL Mutation ACP2 du 12 décembre 2013.

Le secrétariat adjoint a été assuré par la CGT
Approbation à l'unanimité du PV de la CAPL ACP2 recours en
évaluation du 13/09/13

Examen des demandes exprimées pour la constitution du
tableau de mutation 2014.

- 10 demandes initiales de mutation ont été déposées.
 - 4 demandes sur la DR de Montpellier et 6 sur la DR de Perpignan.
 - 2 radiations totales ont été enregistrées : 1 sur la DR de Montpellier, 1 sur la DR de Perpignan.
 - 1 radiation partielle sur la DR de Montpellier.
 - 1 demande pour les DOM COM sur la DR de Perpignan.
 - 2 demandes sur des postes à profil sur la DR de Perpignan.
- Il n'y a pas eu de demande de changement de branche
L'ensemble des demandes y compris pour les DOM.COM et
les postes à profil ont reçu un avis favorable de la part de
l'administration.

La constitution du tableau a été votée à l'unanimité par la
parité administrative et syndicale.

Les élus de la catégorie ACP2 :

Marcelle ALRIC
Laurence GRANGE
Philippe BAILS
Julien VERNIERES

Compte rendu CAPL Mutation ACP1 du 12 décembre 2013.

Le secrétariat adjoint a été assuré par la CGT
Approbation à l'unanimité des PV des CAPL ACP1 du
13/09/13

Examen des demandes exprimées pour la constitution du
tableau de mutation 2014.

- 29 demandes de mutation déposées.
- 13 demandes sur la DR de Montpellier et 16 sur la DR de Perpignan.
- 6 radiations totales ont été enregistrées : 5 sur la DR de Montpellier, 1 sur la DR de Perpignan.
- 4 radiations partielles, 1 sur la DR de Montpellier, 3 sur la DR de Perpignan.
- 2 changements de branche de CO en Surv

- 3 changements de branche de Surv en CO
 - 5 demandes pour les DOM.COM: 1 sur la DR de Montpellier, 4 sur la DR de Perpignan.
 - 4 demandes sur des postes à profil : 1 sur la DR de Montpellier, 3 sur la DR de Perpignan.
- L'ensemble des demandes y compris les changements de
branche, les DOM.COM et les postes à profil ont reçu un
avis favorable de la part de l'administration.

La constitution du tableau a été votée à l'unanimité par la
parité administrative et syndicale.

Les élus de la catégorie ACP1 :

Laurence GRANGE
Philippe BAILS



Compte- rendu CAPL n°2 du 12 décembre 2012

Séance plénière : Le président informe la CAPL n°2 des propositions d'affectation des lauréats de l'examen professionnel de C en B au titre de l'année 2013. Les affectations définitives seront prononcées par la DG après information de la CAPC compétente. Cette information de la CAPL ne donne donc pas lieu à un vote.

Grade CP

Secrétariat adjoint assuré par la CGT.

- Approbation PV CAPL recours entretien professionnel des CP du 21/10/2013.

Examen des demandes d'inscription au tableau annuel des mutations 2014 :

- 11 demandes d'agents de la DR Perpignan,
- 15 demandes d'agents de la DR Montpellier,
- 3 radiations totales,
- 3 radiations partielles,
- 6 demandes de changement de branche SU/CO et 1 CO/SU,
- 2 demandes RC,
- 3 demandes liées,
- 2 demandes DOM/COM,
- Montpellier : 2 demandes sur poste à profil avec avis favorable et 1 demande avec avis réservé,
- Perpignan : 1 demande sur poste à profil avec avis favorable.

La constitution du tableau a été votée à l'unanimité par la parité administrative et syndicale.

Les élus CGT catégorie B
- Frédéric Grandsire CP (titulaire)
- Michel Skibiki CP (suppléant)

Grade C1

Secrétariat adjoint assuré par la CGT.

- Approbation PV CAPL recours entretien professionnel des C1 du 19/09/2013.

Examen des demandes d'inscription au tableau annuel des mutations 2014 :

- 11 demandes d'agents de la DR Perpignan,
- 9 demandes d'agents de la DR Montpellier,
- 3 radiations totales,
- 2 radiations partielles,
- 2 demandes de changement de branche SU/CO et 6 CO/SU,

- 1 demande RC,
- 1 demande liée,
- Aucune demande DOM/COM,
- Perpignan : 1 demande sur poste à profil avec avis favorable.

La constitution du tableau a été votée à l'unanimité par la parité administrative et syndicale.

Les élus CGT catégorie B

- Frédéric Grandsire CP (titulaire)
- Jean-François Loger C1 (titulaire)
- Michel Skibiki CP (suppléant)
- Jean-Michel Sarda C1 (suppléant)



Grade C2

Secrétariat adjoint assuré par la CGT.

- Approbation PV CAPL recours entretien professionnel des C2 du 19/09/2013.

Examen des demandes d'inscription au tableau annuel des mutations 2014 :

- 10 demandes d'agents de la DR Perpignan,
- 3 demandes d'agents de la DR Montpellier,
- 2 radiations totales,
- 1 radiation partielle,
- DR Perpignan : 1 demande de mutation initiale au tableau spécialistes,
- DR Montpellier : 1 demande de mutation initiale au tableau spécialistes,
- 2 demandes de changement de branche SU/CO et aucune demande CO/SU,
- 1 demande RC,
- Aucune demandes liée,
- 1 demande DOM/COM,
- Montpellier : 2 demandes sur poste à profil avec avis favorable,
- Perpignan : 2 demandes sur poste à profil avec avis favorable.

La constitution du tableau a été votée à l'unanimité par la parité administrative et syndicale.

Les élus CGT catégorie B

- Jean-François Loger C1 (titulaire)
- Jean-Michel Sarda C1 (suppléant)

